



Rapport annuel 2020-2021



**Centre
de services scolaire
de Kamouraska –
Rivière-du-Loup**

Québec 

TABLE DES MATIÈRES

Mot du directeur général.....	5
Les obligations légales relatives au rapport annuel	7
Le CSS en bref.....	9
Déclaration des services	11
Faits saillants.....	13
Le CSS en chiffres	15
Carte du CSS	18
Conseil d'administration	20
Résultats du PEVR	23
Lutte contre la violence et l'intimidation	28
Utilisation des ressources.....	30
Traitement des plaintes	37



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

À titre de directeur général du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup (CSS), c'est avec fierté que je vous présente le rapport annuel de notre organisation. À sa lecture, vous constaterez que chacun a contribué à sa manière au rayonnement de notre organisation, que ce soit le personnel, les parents ou les élèves.

L'année scolaire 2020-2021 fut ponctuée de situations imprévues. Dans ce contexte particulier, nous avons su nous serrer les coudes et relever des défis que l'on aurait cru impossibles à surmonter auparavant. Ainsi, les employés du CSS se sont assurés d'offrir des milieux sains et sécuritaires aux élèves et à leurs collègues.



Antoine Déry,
Directeur général

Taux de diplomation et de qualification

Le taux de diplomation se situe à 80,3 %. Ce dernier est légèrement plus élevé que celui rapporté en 2019-2020, et ce, malgré les bouleversements vécus lors de la dernière année scolaire. Bien entendu, notre priorité demeure la réussite de nos élèves. De ce fait, nous avons mis en place de nombreuses mesures d'accompagnement, et ce, dans l'ensemble de nos établissements.

Changement technologique marqué

Le contexte de l'année scolaire 2020-2021 a considérablement modifié, voire métamorphosé, les façons d'enseigner. La technologie est devenue un allier indispensable à l'apprentissage. Les enseignants ont su utiliser leur capacité d'adaptation afin de poursuivre leur mission auprès de tous les élèves. Sans contredit, le dévouement dont ont fait preuve nos équipes-écoles les distingue. Une fois de plus, nous avons démontré à quel point notre CSS est une organisation dynamique, innovante et ouverte au progrès.

À ce propos, nous sommes fiers d'avoir planifié l'achat d'ordinateurs portables pour tous les élèves du secondaire, et ce, avant même l'arrivée de la pandémie. Ainsi, les élèves de 4^e et 5^e secondaire ont reçu leur portable en 2020-2021. Les orientations du CSS à ce sujet étaient claires; il était primordial d'outiller les élèves dans le but de développer des citoyens technologiques et, par le fait même, de contribuer à la réduction des iniquités sociales. Par conséquent, tous les élèves qui, en cours d'année, ont eu besoin d'un autre outil technologique nécessaire aux études y ont rapidement eu accès.

Éducation des adultes et formation professionnelle

Le centre d'éducation des adultes fait bonne figure, affichant un taux de réussite de 89 % pour ses élèves en formation générale et continue. Il se démarque également par le développement et l'accompagnement qu'il offre en matière de francisation.

En ce qui a trait au Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir, l'établissement a ajouté un programme à sa carte des enseignements. Depuis septembre 2020 et pour une période de 3 ans, on peut y enseigner de manière autonome le programme d'études en Pâtes et papiers. Concernant les initiatives liées au recrutement d'élèves étrangers en formation professionnelle, elles ont été freinées par la pandémie. Toutefois, le volet international est maintenant relancé. Nous comptons d'ailleurs nous démarquer avec une stratégie de recrutement à l'étranger, et ce, prochainement.

Infrastructures

Dès la rentrée 2022, l'École Saint-Modeste bénéficiera d'un agrandissement de près de 1 400 mètres carrés. Dans ce nouvel espace, on retrouvera notamment un gymnase double et de nouvelles classes adaptées pour les tout-petits.

Un autre projet ayant retenu l'attention demeure l'annonce de la construction d'une école dans le secteur de Rivière-du-Loup. Il s'agit assurément d'une initiative stimulante pour nos équipes. Ce nouvel établissement permettra à nos élèves d'avoir l'espace requis pour réaliser leurs apprentissages dans les différents milieux.

Nouvelle gouvernance

L'année 2020-2021 a vu naître le premier conseil d'administration de notre organisation. Ce changement de structure de gouvernance s'est bien déroulé. Depuis l'opération, des gens motivés et engagés forment le conseil d'administration de notre organisation, qui, elle, est devenu un centre de services scolaire le 15 juin 2020. Notre organisation profite de l'expertise riche et diversifiée des membres du nouveau conseil. Ces derniers exercent les fonctions et les pouvoirs qui leur sont confiés dans une perspective d'amélioration des services éducatifs prévus par la présente loi et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement.

Ainsi, de nombreux projets pourraient voir le jour au cours des prochaines années. Ces initiatives auront comme objectif de développer des partenariats porteurs, et ce, avec la collaboration des communautés des secteurs de Kamouraska et de Rivière-du-Loup. Pour avoir un bilan complet de nos activités, nous vous invitons à prendre connaissance du rapport annuel de notre organisation. Il s'agit du principal outil de reddition de compte du CSS. Enfin, nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la réussite de nos élèves jeunes et adultes.

LES OBLIGATIONS LÉGALES RELATIVES AU RAPPORT ANNUEL

Le centre de services scolaire prépare un rapport annuel conformément aux dispositions du règlement pris en vertu de l'article 457.6 afin de rendre compte à la population de son territoire de la réalisation de son plan d'engagement vers la réussite et des résultats obtenus en fonction des objectifs et des cibles qu'il comporte.

Le centre de services scolaire doit faire mention dans ce rapport, de manière distincte pour chacun de ses établissements, de la nature des plaintes qui ont été portées à la connaissance de son directeur général par les directeurs de l'établissement d'enseignement en application de l'article 96.12, des interventions qui ont été faites et de la proportion de ces interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève.

Le centre de services scolaire transmet une copie du rapport au ministre et le rend public au plus tard le 31 décembre de chaque année.

– Loi sur l'instruction publique, article 220 –

LE CSS EN BREF

Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup offre des services éducatifs à environ 7 000 élèves, jeunes et adultes, fréquentant 31 écoles primaires, une école primaire et secondaire, trois écoles secondaires, un centre de formation professionnelle ainsi qu'un centre d'éducation des adultes.

À ces milliers d'élèves s'ajoutent des citoyens de tout âge, des travailleurs et des gestionnaires d'entreprises à qui le centre d'éducation des adultes, le centre de formation professionnelle, voire le Service aux entreprises et à la main-d'œuvre offrent de nombreuses formations de base ou spécialisées ainsi que d'autres services de développement des compétences.

Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup constitue l'un des principaux employeurs de la région; à cet égard, il emploie tout près de 1 100 employés.

Mission

Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup s'est donné comme mission d'appuyer ses établissements scolaires dans leurs actions, et ce, afin de favoriser la réussite des élèves dans leur milieu.

Vision

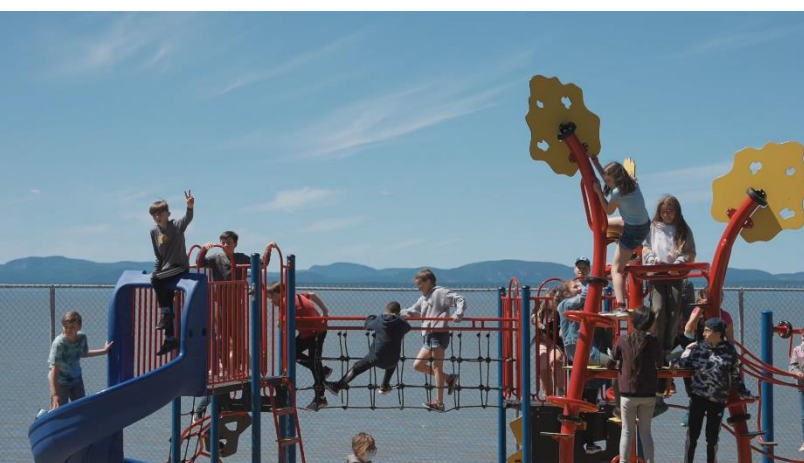
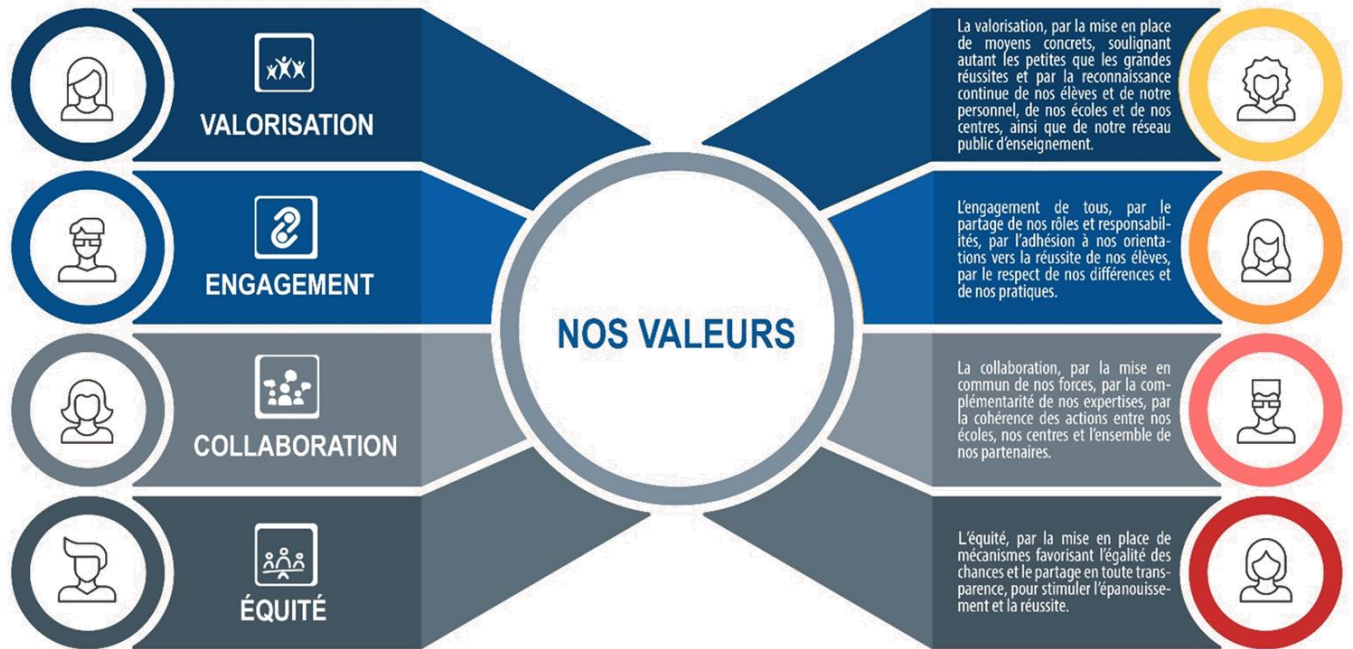
La réussite pour tous les élèves. Cette vision s'articule autour de sept grandes volontés :

- L'augmentation de la diplomation et de la qualification sur l'ensemble de notre territoire pour chaque ordre d'enseignement.
- L'amélioration de la maîtrise de la langue française tout au long du cheminement de l'élève jusqu'à l'âge adulte.
- L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire pour permettre à chaque élève d'accéder à la diplomation ou à la qualification.
- L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire, depuis toujours un élément essentiel à la réussite au sein de notre centre de services scolaire, et ce, pour permettre aux élèves d'évoluer dans des milieux créatifs, inspirants et motivants.
- L'augmentation du nombre d'élèves en formation professionnelle, notamment par le biais d'une révision des offres de services offertes.
- L'accroissement de l'engagement des familles dans la réussite de l'élève pour faire équipe avec le milieu scolaire.

Le CSS en bref

- Le maintien d'un niveau de collaboration avec les communautés sur le territoire du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup, de façon à collaborer, promouvoir ou innover avec les gens du milieu.

Valeurs



DÉCLARATION DES SERVICES

Déclaration contenant les objectifs du centre de services scolaire quant au niveau des services offerts et à leur qualité

Le CSSKRDL dessert les niveaux d'enseignement préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle, formation générale des adultes, formation continue et services aux entreprises.

Pour connaître tous les programmes et formations offerts, consultez les liens suivants :

 <https://www.cskamloup.qc.ca/formations-niveau/education-des-adultes/>

 <https://www.cskamloup.qc.ca/formations-niveau/formation-professionnelle/>

 <https://www.cskamloup.qc.ca/formations-niveau/formation-pour-entreprises-et-travailleurs/>

 <https://www.cskamloup.qc.ca/etablisements/>

Services éducatifs et culturels

Développement de la musique à travers des programmes particuliers et des activités parascolaires.

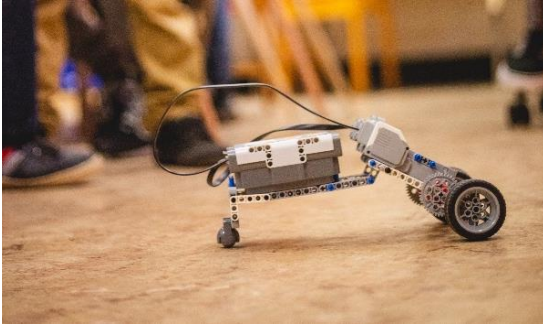


Développement des arts à travers des programmes particuliers et des activités parascolaires.



Services éducatifs et culturels

Développement de l'intérêt des élèves à la science : robotique, expo-sciences.



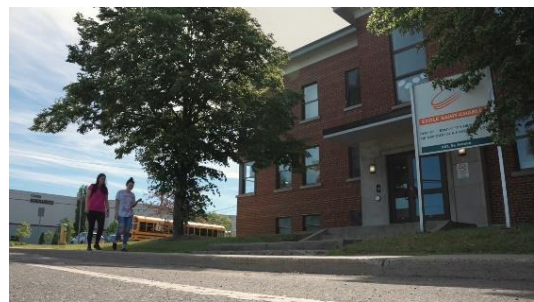
Activités et projets entrepreneuriaux dans nos écoles primaires et secondaires.



Ajout de leaders pédago-numériques dans chaque acte d'établissement et implantation d'une journée du numérique pour tous les employés du centre de services scolaire



Des Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) sont offerts aux résidents du territoire pour accompagner les citoyennes et les citoyens dans l'élaboration de leur projet et pour les aider à prendre une décision éclairée.



Déploiement de l'enseignement à distance et création d'une école virtuelle.



FAITS SAILLANTS

Augmentation du taux de diplomation à 80,3%. La persévérance de nos élèves fait bonne figure par rapport à l'ensemble du Québec (écart de -3,4%).



Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup a distribué 730 portables infonuagiques à tous ses élèves de 4^e et 5^e secondaire. Cette distribution s'inscrit dans le cadre du *Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur*. Une somme de 270 000,00 \$ a été nécessaire pour assurer la distribution de ces portables.

En mai 2020, le centre de services scolaire était fier d'annoncer l'ajout de huit (8) nouvelles classes de maternelle 4 ans à temps plein pour l'année scolaire 2020-2021, et ce, dans sept (7) nouvelles municipalités. Ces ajouts portaient le total à dix-neuf (19) classes.



Le centre de services scolaire a remis un *Synergie Engagement et implication collective* à ses 29 services de garde pour leur travail exceptionnel durant la pandémie.

Faits saillants



En septembre 2020, le gouvernement du Québec a annoncé la construction d'une nouvelle école primaire publique à Rivière-du-Loup dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2019-2029. L'ouverture de celle-ci est prévue en septembre 2024.

7 567 812,00 \$

C'est la somme investie en 2020-2021 par le Service des ressources matérielles et du transport scolaire pour l'amélioration de nos établissements



355

C'est le nombre d'élèves diplômés au Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir.

C'est le montant de l'augmentation des mesures dédiées des écoles en 2020-2021.

1 716 428,00 \$



Depuis septembre 2020, le Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir peut offrir le programme d'études en **Pâtes et papiers**, et ce, pendant trois (3) ans.

LE CSS EN CHIFFRES

Territoire du CSSKRDL

Le CSSKRDL couvre le territoire juridictionnel des MRC de Rivière-du-Loup et Kamouraska et une partie de la MRC de L'Islet. Ces MRC comptent plus de 55 000 habitants sur un vaste territoire de quelque 3 500 km².

Parc immobilier du CSSKRDL

Le CSSKRDL gère un parc immobilier de 50 bâtiments, dont une quarantaine est utilisée à des fins éducatives et mixtes.

- 31 écoles primaires
- 1 école primaire et secondaire
- 3 écoles secondaire
- 1 centre d'éducation des adultes avec 3 points de service
- 1 centre de formation professionnelle avec des antennes à Saint-Pascal et La Pocatière
- 3 centres administratifs

Employés du CSSKRDL

Le CSSKRDL compte tout près de 1100 employés. La très grande majorité (90 %) œuvre dans les établissements scolaires et intervient directement auprès des élèves.

* Le nombre d'enseignants inclus les postes temps plein et temps partiel.

Personnel enseignant
577 (56,5 %)

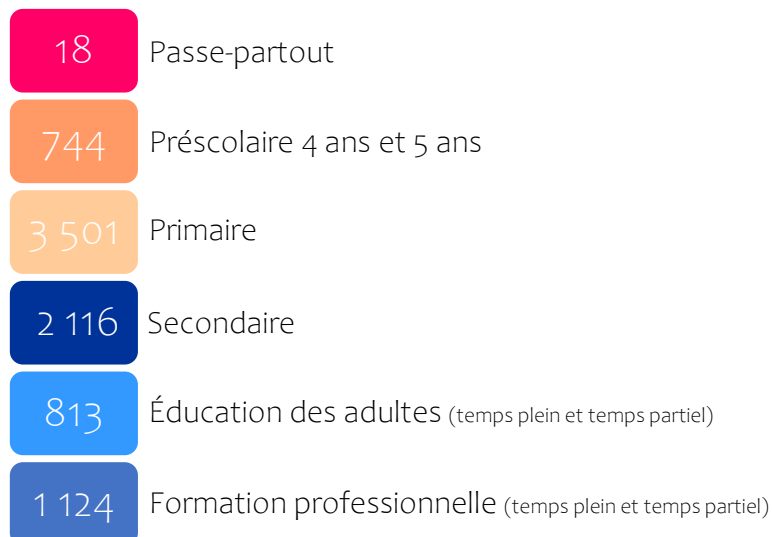
Personnel de soutien
340 (33,2 %)

Personnel professionnel
56 (5,5 %)

Personnel cadre
49 (4,8 %)

Élèves du CSSKRDL

Le CSSKRDL comptait en 2020-2021 près de 8 316 élèves, dont 6 379 à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire.



Indice de défavorisation du CSSKRDL

Les données relatives à la défavorisation en milieu scolaire sont calculées à l'aide de deux variables :

N. B. Les écoles sont classées sur une échelle allant de 1 à 10, le rang 1 étant considéré comme le moins défavorisé et le rang 10 comme le plus défavorisé.

Indice du seuil de faible revenu (SFR)		
SFR	% d'écoles primaires	% d'écoles secondaires
1, 2, 3, 4	91 %	100 %
5, 6, 7, 8	9 %	0 %
9 et 10	0 %	0 %

Indice de milieu socioéconomique (IMSE)		
IMSE	% d'écoles primaires	% d'écoles secondaires
1, 2, 3, 4	37,5 %	50 %
5, 6, 7, 8	53,1 %	25 %
9 et 10	9,4 %	25 %







Services de garde du CSSKRDL

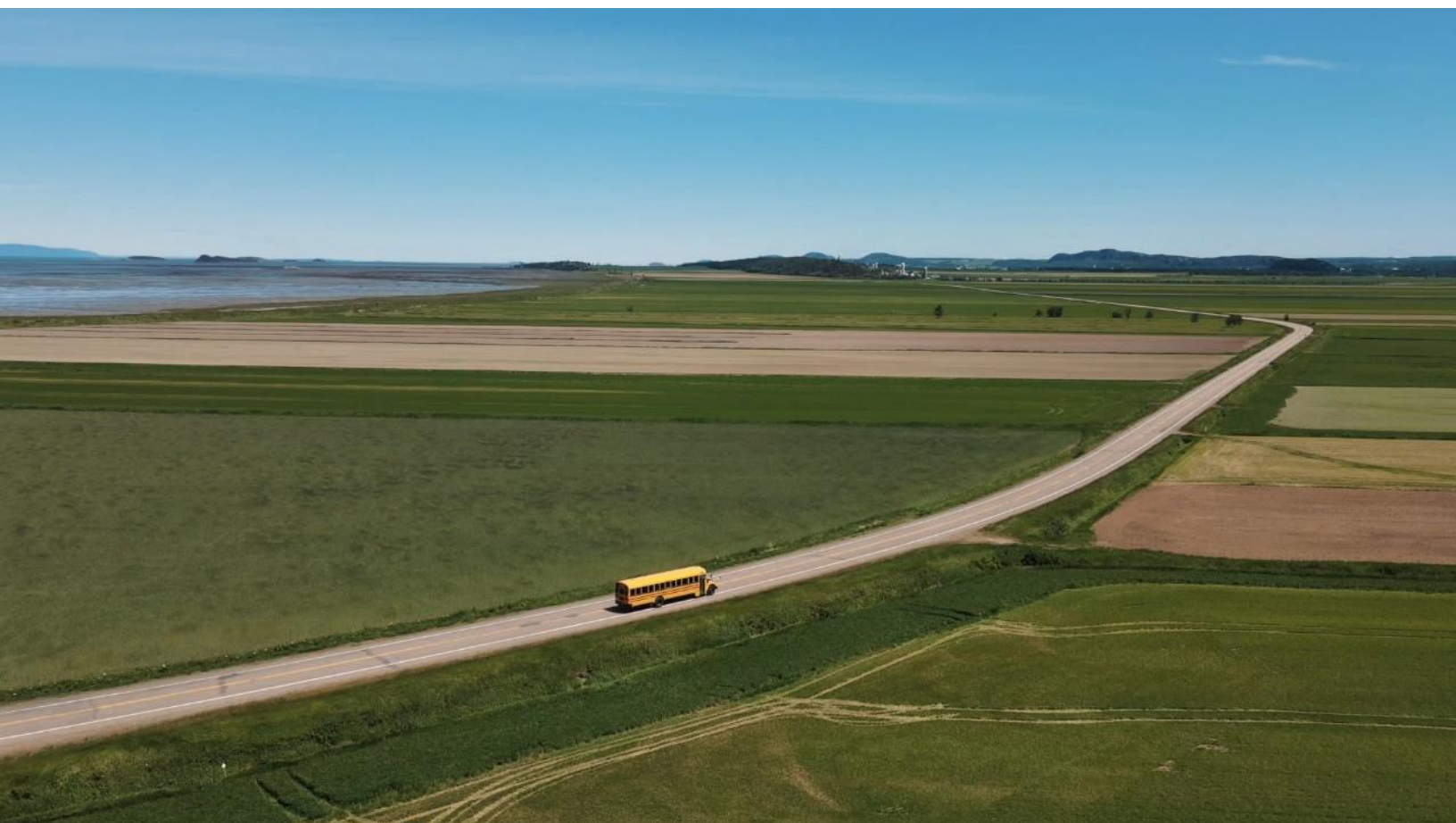
Le CSSKRDL compte 29 services de garde qui interviennent auprès de 2 994 enfants :

- ⇒ 1 828 réguliers
- ⇒ 1 166 sporadiques



Transport scolaire au CSSKRDL

-  5 283 élèves transportés
-  Quelque 1 780 380 kilomètres par année
-  17 transporteurs
-  2 compagnies de taxis
-  550 trajets dans Géobus
-  90 autobus et 5 minibus



ÉCOLES PRÉSCOLAIRES ET PRIMAIRES

- 01 - École de la Marée-Montante
- 02 - École de l'Orée-des-Bois
- 03 - École Sacré-Coeur
- 04 - École de l'Étoile-Filante
- 05 - École des Vents-et-Marées
- 06 - École de la Pruchière
- 07 - École de l'Amitié
- 08 - École J.-C.-Chapais
- 09 - École Saint-Philippe
- 10 - École Notre-Dame
- 11 - École Saint-Louis de Kamouraska
- 12 - École Monseigneur-Boucher
- 13 - École Saint-Bruno
- 14 - École Sainte-Hélène
- 15 - École Les Pèlerins
- 16 - École Saint-Louis de Saint-Joseph
- 17 - École Hudon-Ferland

- 18 - École Notre-Dame-du-Portage
- 19 - École internationale Saint-François-Xavier
- 19 - École Joly

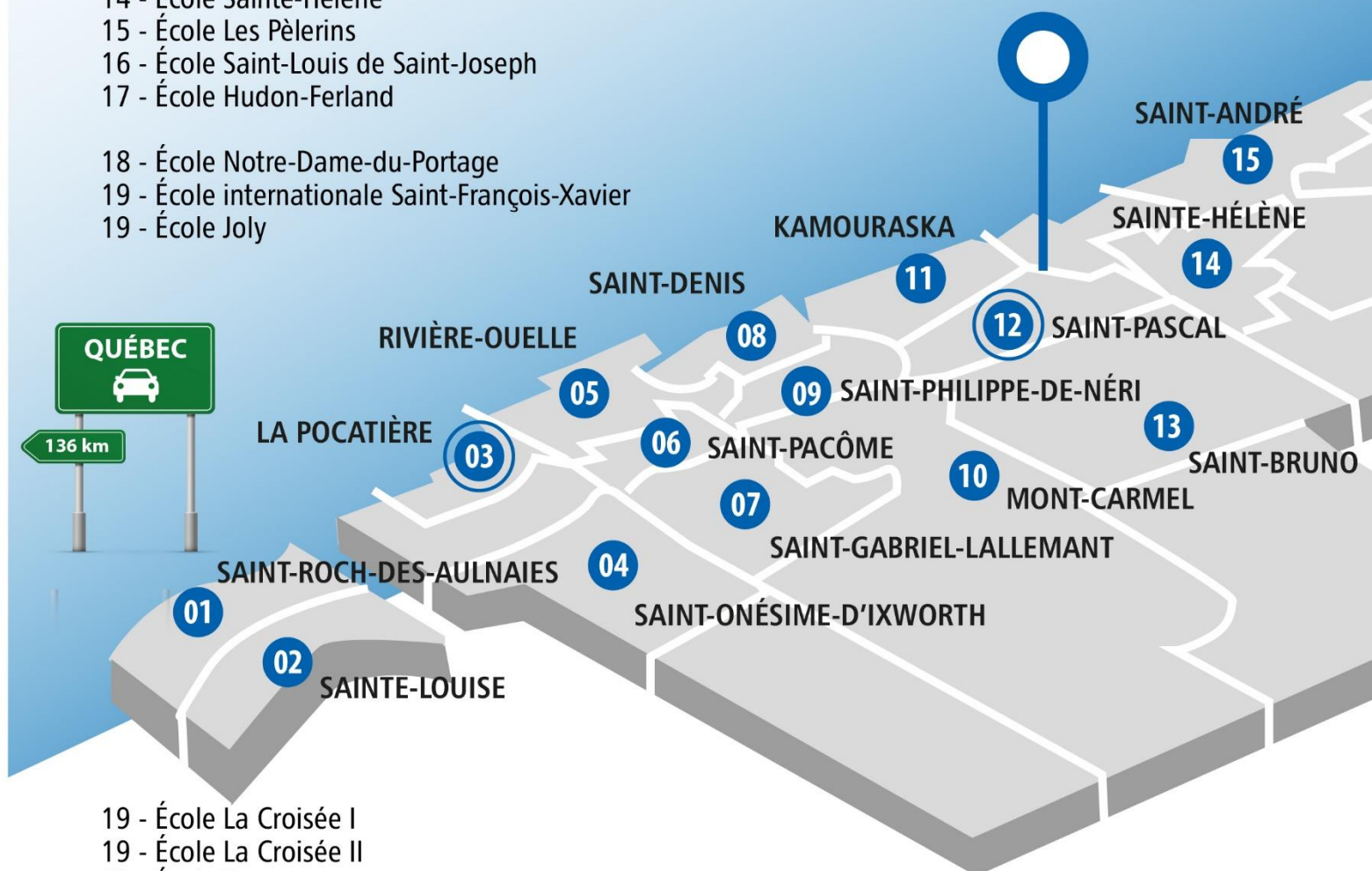
- 26 - École des Vieux-Moulins
- 27 - École Moisson-d'Arts
- 28 - École La Chanterelle



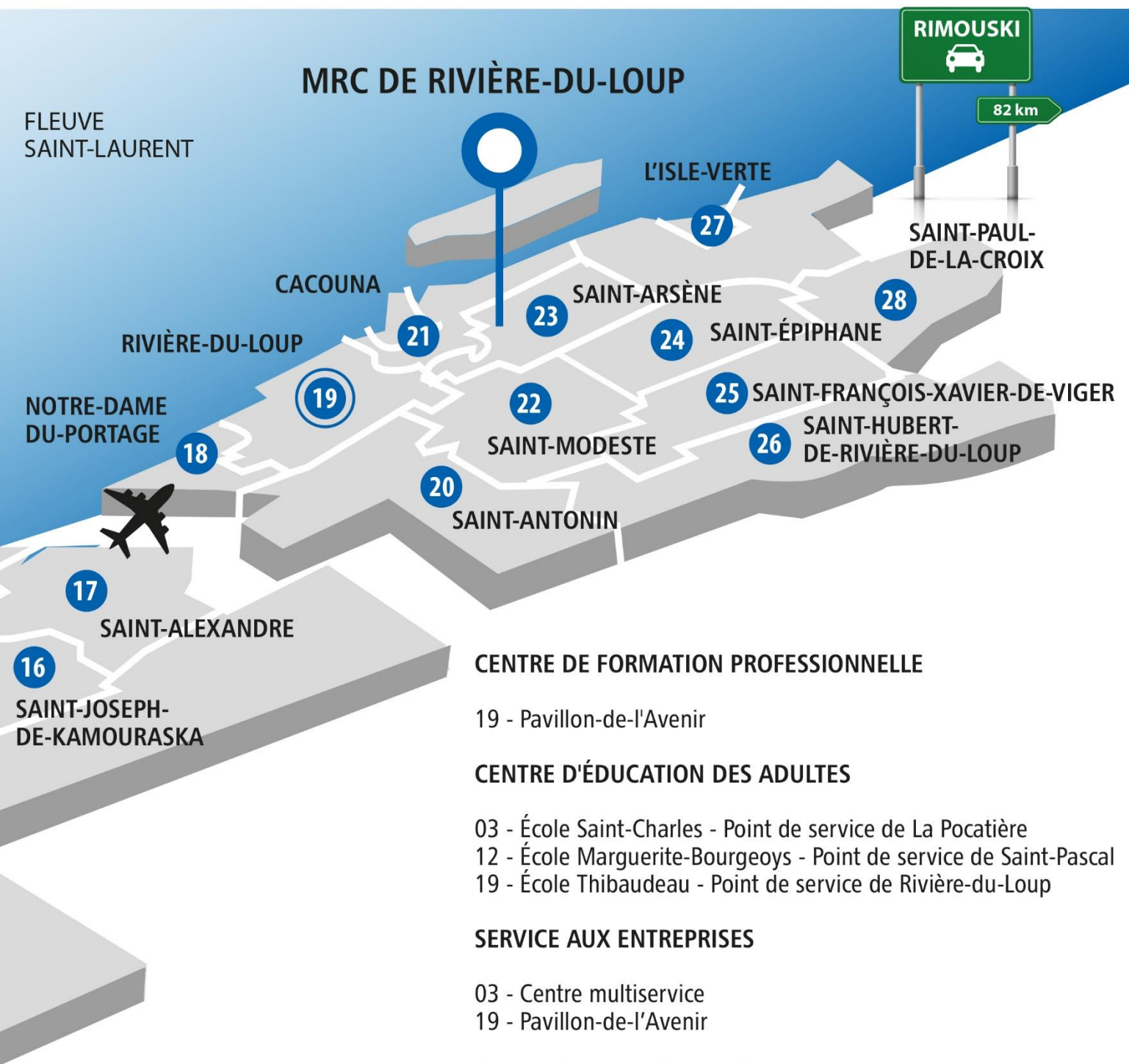
ÉCOLES SECONDAIRES

- 03 - École polyvalente La Pocatière
- 12 - École secondaire Chanoine-Beaudet
- 19 - École secondaire de Rivière-du-Loup
- 26 - École des Vieux-Moulins

MRC DE KAMOURASKA



- 19 - École La Croisée I
- 19 - École La Croisée II
- 19 - École Roy
- 20 - École Lanouette
- 21 - École Vents-et-Marées
- 22 - École Saint-Modeste
- 23 - École Desbiens
- 24 - École Notre-Dame-du-Sourire
- 25 - École Riou



CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

19 - Pavillon-de-l'Avenir

CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES

03 - École Saint-Charles - Point de service de La Pocatière
 12 - École Marguerite-Bourgeois - Point de service de Saint-Pascal
 19 - École Thibaudeau - Point de service de Rivière-du-Loup

SERVICE AUX ENTREPRISES

03 - Centre multiservice
 19 - Pavillon-de-l'Avenir

CENTRES ADMINISTRATIFS

03 - Centre administratif
 12 - Centre administratif - Services éducatifs jeunes
 19 - Centre administratif - Siège social

**Centre
de services scolaire
de Kamouraska –
Rivière-du-Loup**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Liste des membres

Membres parents :

Magali Émond	District scolaire 1
Marie-Lyne Cayouette	District scolaire 2
Jean-François Lévesque	District scolaire 3
Valérie Beaulieu	District scolaire 4
Claude Beaulieu	District scolaire 5

Membres du personnel :

Mario Richard (octobre et novembre 2020)	Personnel d'encadrement
Dominique Viel (début : 3 février 2021)	Personnel d'encadrement
Valérie Potvin	Direction d'un établissement
Martine Paradis	Personnel professionnel
Denis Bastille	Personnel enseignant
Nadine St-Onge	Personnel de soutien

Membres de la communauté :

Karine Malenfant	Expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
Guy Dumont	Expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles
Julie Martin	Issue du milieu communautaire, sportif ou culturel
Jonathan Lord	Issu du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires
Martine Riou	Âgée de 18 à 35 ans

Membre sans droit de vote :

Caroline Dufour	Personnel d'encadrement
-----------------	-------------------------

Calendrier des séances tenues

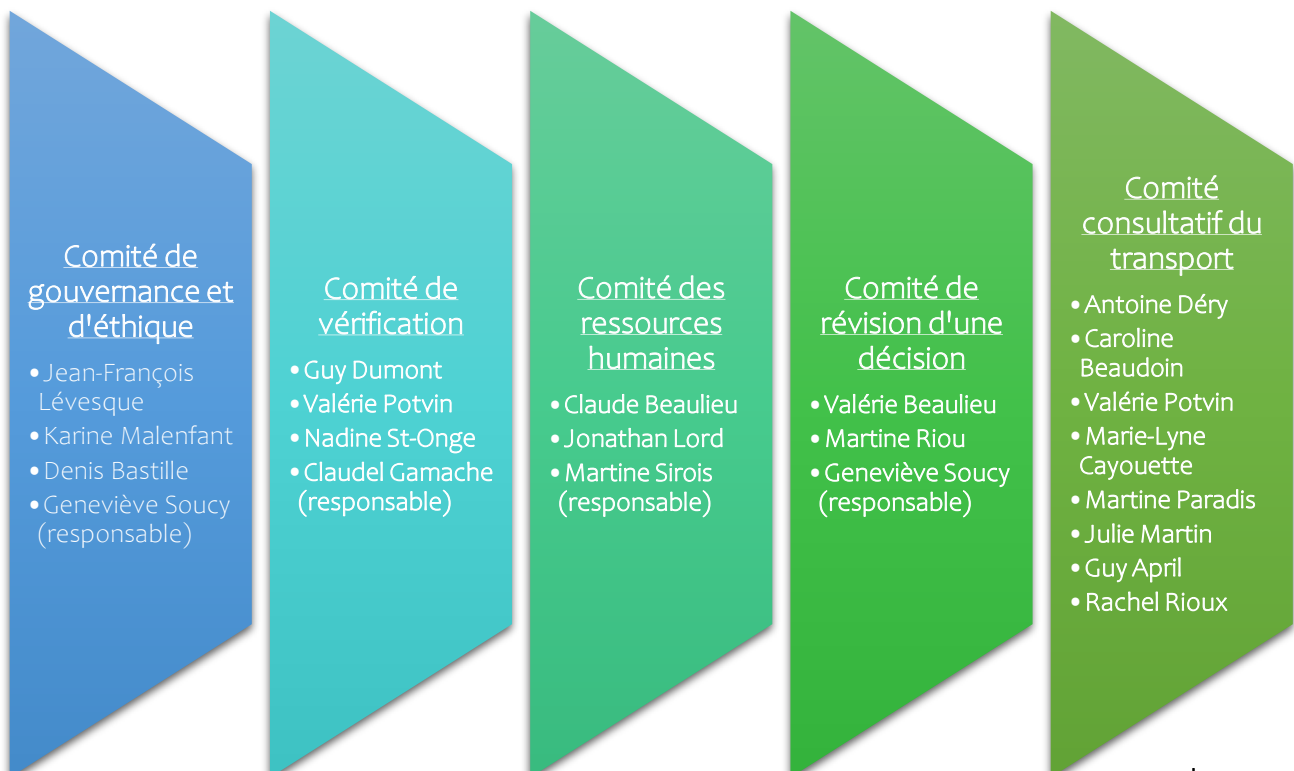
Le conseil d'administration a tenu neuf (9) rencontres au cours de l'année 2020-2021 :

- 📅 20 octobre 2020;
- 📅 17 novembre 2020;
- 📅 8 décembre 2020;
- 📅 19 janvier 2021 (extraordinaire);
- 📅 9 février 2021;
- 📅 13 avril 2021;
- 📅 11 mai 2021;
- 📅 8 juin 2021;
- 📅 29 juin 2021 (ajournement).

Réalisations du conseil d'administration

- Adoption des Règles de fonctionnement du conseil d'administration;
- Nominations et présences des membres aux différents comités du conseil d'administration;
- Adoption de résolutions pour fins de demandes d'ajouts d'espaces au ministère de l'Éducation du Québec;
- Appropriation de la gouvernance scolaire.

Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres



Liste des comités du centre de services scolaire et de leurs membres

Comité consultatif de gestion	Comité de parents	Comité consultatif des services aux élèves HDAA	Comité de répartition des ressources
<ul style="list-style-type: none">• Tous les cadres scolaires du Centre de services scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup.	<ul style="list-style-type: none">• Dany Dupuis• Valérie Beaulieu• Philippe Lapierre• Isabelle Caillouette• Jean-François Lévesque• Nadine Dionne• Anne Perron-Arsenault• Matthieu Landry Otis• Olivier Thiboutot• Amélie Martin• Pascal Dumais• Émilie Laurendeau• Magali Émond• Rachel Rioux• Marie-Lyne Cayouette• Chantal Landry• Johanne Voyer• Claude Beaulieu	<ul style="list-style-type: none">• Margot Rossignol• Chantale Duval• Guillaume Lavoie• Jessica Paradis• Hélène April• Claude Beaulieu• Patricia Dionne• Valérie Pelletier• Josée Tardif• Marie-Claude Bourque• Sophie Doyon• Hélène Lapointe• Emmanuelle Pelletier (jusqu'au 16 mars 2021)• Alexandra Lévesque (à partir du 17 mars 2021)• Kathy Fortin• Sébastien Mercier• Andrée-Anne Dumont• Constance Héroux	<ul style="list-style-type: none">• Claudel Gamache• Martine Sirois• Geneviève Soucy• Caroline Dufour• Benjamin Paradis• Kathy Fortin• Marc Chouinard• Yves Ouellet• Nathalie Racine• Nathalie Bélanger• Antoine Déry

Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration

Pour prendre connaissance du code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration, consultez le lien suivant :

<https://www.cskamloup.qc.ca/wp-content/uploads/2021/05/Reglement-etablissant-un-code-dethique-et-de-deontologie-applicable-aux-administrateurs-Site-Web.pdf>.

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Aucun acte répréhensible n'a été constaté au cours de l'année scolaire 2020-2021. Pour prendre connaissance du rapport, consultez le lien suivant :

<https://www.cskamloup.qc.ca/wp-content/uploads/2021/11/AAA-Rapport-du-responsable-du-suivi-des-divulgations-2020-2021.pdf>.

RÉSULTATS DU PEVR

OBJECTIF 1

D'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves



Écarts de réussite entre les garçons et les filles				
Indicateur	Cible pour 2021-2022	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020
16,0 %	14,0 %	11,0 %	1,3 %	13,2 %

Constat

L'écart entre les garçons et les filles est supérieur à la moyenne nationale. Il a considérablement augmenté pour atteindre 13,2 %, s'approchant de la cible de 14,0 % fixée pour l'année 2022. Notons que la réussite des filles s'est beaucoup améliorée comparativement à l'année précédente et que les résultats des garçons sont demeurés stables.

Écarts de réussite entre les élèves HDAA et les élèves réguliers				
Indicateur	Cible pour 2021-2022	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020
41,3 %	30,0 %	26,7 %	29,5 %	39,6 %

Constat

L'écart de réussite de nos élèves est inférieur à celui de l'ensemble du Québec et cet écart est plus important que celui de l'année dernière. Ceci s'explique par une diminution de la réussite de nos élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et une augmentation de la réussite des élèves réguliers. Ces derniers ont un taux de réussite de 90,1 %.

OBJECTIF 1 (SUITE)

D'ici 2030, réduire de moitié les écarts de réussite entre différents groupes d'élèves



Écarts de réussite entre les élèves des milieux défavorisés et l'ensemble des écoles				
Indicateur	Cible pour 2021-2022	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020
3,1 %	2,0 %	0,5 %	1,2 %	7,5 %

Constat

L'écart de réussite entre les deux milieux est supérieur à celui du secteur public de l'ensemble du Québec. Cet écart peut s'expliquer par une diminution du taux de réussite des garçons provenant des milieux défavorisés.

OBJECTIF 2

D'ici 2030, ramener à 8,0 % la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.



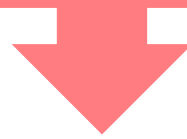
Indicateur	Cible pour 2021-2022	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019	Résultats 2020-2021
9,2 %	9,0 %	7,4 %	7,7 %	6,2 %

Constat

L'écart reste inférieur à celui du Québec. La cible fixée pour cet objectif est atteinte.

OBJECTIF 3

D'ici 2030, porter à 90,0 % la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification, et à 85,0 % la proportion de ces élèves titulaires d'un premier diplôme (DES ou DEP)



Indicateur	Cible pour 2021-2022	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020
76,9 %	84,0 %	83,5 %	79,3 %	80,3 %

Constat

Notre taux de diplomation et qualification est supérieur à celui du réseau public de l'ensemble du Québec et est en légère hausse par rapport à l'année précédente.

OBJECTIF 4

D'ici 2030, pour notre CSS, porter à 92,0 % le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture, langue d'enseignement, de la 4^e année du primaire.



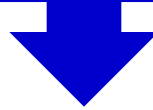
Indicateur	Cible pour 2021-2022	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020
89,8 %	90,0 %	89,7 %	Aucun résultat	Aucun résultat

Constat

Étant donné qu'il n'y a pas eu d'épreuve ministérielle en juin 2021, il nous est impossible de présenter les résultats.

OBJECTIF 5

D'ici 2030, faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant



Indicateur	Cible pour 2021-2022	Résultats 2017-2018	Résultats 2018-2019	Résultats 2019-2020
86,0 %	90,0 %	81,4 %	72,3 %	N/D

Liste des travaux réalisés en 2020-2021 – Amélioration des bâtiments

- Ajout de trappes d'accès pour valves de chauffage – Centre d'éducation des adultes de Saint-Pascal (École Marguerite-Bourgeois)
- Mise à niveau du système incendie – Centre d'éducation des adultes de La Pocatière (École Saint-Charles)
- Amélioration du système de chauffage de la cage d'escalier – Centre d'éducation des adultes de Rivière-du-Loup (École Thibaudeau)
- Remplacement du compresseur – Centre d'éducation des adultes de Rivière-du-Loup (École Thibaudeau)
- Installation d'un chauffage radiant au secrétariat – Centre d'éducation des adultes de Rivière-du-Loup (École Thibaudeau)
- Remplacement des systèmes de détection et d'alarme incendie – Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir
- Réfection de la toiture – École de la Pruchière
- Remplacement de la chaudière électrique – École Desbiens
- Rénovation de l'enveloppe extérieure – École internationale Saint-François-Xavier
- Remplacement des finis des marches dans les cages d'escalier – École internationale Saint-François-Xavier
- Remplacement de portes du gymnase – École internationale Saint-François-Xavier
- Ajout de fenêtres ouvrantes dans les unités modulaires – École internationale Saint-François-Xavier
- Ajout d'un évacuateur dans les unités modulaires – École internationale Saint-François-Xavier
- Remplacement des finitions intérieures et des services – École J.-C.-Chapais
- Installation d'un système d'interphone – École J.-C.-Chapais
- Rénovation de la finition extérieure – École Joly
- Réfection complète de la toiture et remplacement partiel des fenêtres – École La Chanterelle
- Correction d'un problème d'infiltration d'eau – École La Chanterelle

- Correction de fissures sur la fondation – **École La Chanterelle**
- Aménagement d'une surface de cour d'école et installation de murs de soutènement – **École La Croisée I**
- Mise aux normes des mains courantes – **École La Croisée I**
- Correction de ventilation – **École La Croisée II**
- Rénovation des blocs sanitaires, mise à niveau de l'ascenseur et réaménagement de la buanderie du service de garde – **École Lanouette**
- Remplacement partiel de clôture – **École Moisson-d'Arts**
- Remplacement des bandes de patinoire et éclairage – **École Moisson-d'Arts**
- Remplacement du plancher du Centre Guy D'Amours – **École Moisson-d'Arts**
- Rénovation des blocs sanitaires et vestiaires – **École Notre-Dame-du-Portage**
- Raccord de la conduite d'égout sanitaire au service municipal – **École Riou**
- Désamiantage des plafonds et peinture intérieure phase 2 – **École Roy**
- Remplacement de l'entrée d'eau – **École Roy**
- Remplacement de la chaudière électrique – **École Roy**
- Remplacement de la thermopompe – **École Sacré-Cœur**
- Rénovation des blocs sanitaires (phase 1) – **École secondaire Chanoine-Beudet**
- Remplacement d'une ligne d'eau potable – **École secondaire Chanoine Beudet**
- Éclairage du terrain de piste et pelouse – **École secondaire de Rivière-du-Loup**
- Mur de pratique de tennis – **École secondaire de Rivière-du-Loup**
- Rénovation du plancher du gymnase – **École secondaire de Rivière-du-Loup**
- Amélioration du système de chauffage (phase 4) – **École secondaire de Rivière-du-Loup**
- Remplacement des valves de chauffage – **École secondaire de Rivière-du-Loup**
- Aménagement d'un service de garde – **École Saint-Joseph**
- Ajout de fenêtres ouvrantes dans les unités modulaires – **École Saint-Modeste**
- Mise à niveau du système de chauffage – **École polyvalente La Pocatière**
- Teinture de la structure de bois extérieure du terrain de football – **École polyvalente La Pocatière**
- Installation de 92 filtres au plomb sur les points d'eau potable – **19 écoles**
- Remplacement de fontaines d'eau – **3 écoles**
- Installation de détecteurs de monoxyde de carbone dans toutes les chaufferies et dans les locaux adjacents – **Toutes les écoles**

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

Annuellement, des interventions et différentes mesures préventives sont mises en place dans nos écoles, notamment des ateliers de groupe misant sur le rôle des témoins, sur les relations interpersonnelles harmonieuses ou encore à propos de stratégies de résolution de conflit et d'affirmation de soi.

Lorsque des situations surviennent, des rencontres sont effectuées auprès de l'auteur ou des auteurs ainsi qu'auprès de l'élève qui subit l'acte de violence ou d'intimidation. Au besoin, le ou les témoins sont également rencontrés. Les parents des élèves concernés sont contactés, afin d'être informés de la situation et des mesures d'aide et de soutien offertes ainsi que des conséquences qui s'appliquent, s'il y a lieu. Les suspensions internes ou externes sont utilisées occasionnellement et un protocole de retour est prévu avant la réintégration de l'élève fautif. Selon l'analyse de la situation, des partenaires externes peuvent également être impliqués. Par la suite, des procédures sont mises en place afin de s'assurer que l'événement est bien terminé et que les chances de récurrence sont considérablement diminuées.

Il est à noter qu'un geste répréhensible, même s'il n'entre pas dans ces définitions, peut faire l'objet d'interventions en vertu du code de vie de l'école.

Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence

Échelle
Aucun événement
Moins de 10 événements déclarés
de 10 à 19 événements déclarés
de 20 à 39 événements déclarés
40 et plus événements déclarés

Établissement scolaire	INTIMIDATION OU VIOLENCE (fréquence des événements)
École Moisson-d'Arts, La Chanterelle, Notre-Dame-du-Sourire et Riou	Aucun événement
École Vents-et-Marées (Cacouna) et Desbiens	Aucun événement
École des Vieux-Moulins et Saint-Modeste	Aucun événement
École Roy et Joly	Aucun événement
École internationale Saint-François-Xavier	Aucun événement

Établissement scolaire	INTIMIDATION OU VIOLENCE (fréquence des événements)
École La Croisée I et II	Moins de 10 événements déclarés
École Notre-Dame-du-Portage et Les Pèlerins	Aucun événement
École Lanouette	Aucun événement
École Hudon-Ferland, Sainte-Hélène et Saint-Louis (Saint-Joseph)	Aucun événement
École Monseigneur-Boucher, Saint-Louis (Kamouraska) et Saint-Bruno	Aucun événement
École Saint-Philippe, Notre-Dame et J.-C.-Chapais	Aucun événement
École Sacré-Cœur	Aucun événement
École de la Marée-Montante, de l'Orée-des-Bois et de l'Étoile-Filante	Moins de 10 événements déclarés
École des Vents-et-Marées (Rivière-Ouelle), de la Pruchière et de l'Amitié	Aucun événement
École secondaire de Rivière-du-Loup	Moins de 10 événements déclarés
École secondaire Chanoine-Beudet	Moins de 10 événements déclarés
École polyvalente La Pocatière	Moins de 10 événements déclarés

Développement durable

Aucune cible en lien avec le développement durable n'avait été établie dans le Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022.

Toutefois, le centre de services scolaire fait déjà plusieurs actions :

- Diminution des impressions par le prêt d'ordinateur aux élèves du secondaire;
- Implantation d'une politique sur le télétravail amenant une diminution du transport des employés;
- Implantation de la géothermie dans plusieurs de nos établissements;
- Installation de contrôleur d'éclairage avec détecteur de mouvements dans beaucoup d'établissements;
- Installation d'abreuvoir remplisseur de gourde dans les écoles.

UTILISATION DES RESSOURCES

Répartition des revenus du centre de services scolaire

Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

Avoir un souci constant de la mission, de la philosophie de gestion, des objectifs et des orientations du plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup et de ses établissements, du plan d'action ainsi que du plan stratégique du ministre et des divers projets éducatifs des établissements dans l'élaboration des budgets.

Donner aux établissements la plus grande latitude possible dans les choix budgétaires et des moyens qu'ils exercent dans le cadre de leur mission éducative, et ce, en vue de l'atteinte des résultats attendus et prévus dans le Plan d'engagement vers la réussite et de leur projet éducatif pour une éducation de qualité et pour la réussite de tous les élèves.

Se préoccuper constamment de l'équité dans la répartition des budgets aux écoles tout en tenant compte des inégalités sociales et économiques et des besoins exprimés.

Répartir les budgets dans le respect des lois, règlements, conventions collectives, politiques et procédures s'appliquant au centre de services scolaire et à ses établissements.

Optimiser l'utilisation des ressources financières dont le centre de services scolaire dispose pour la réalisation de sa mission éducative et l'atteinte des résultats attendus et prévus au Plan d'engagement vers la réussite et au projet éducatif de l'établissement.

Favoriser l'autonomie de gestion, la responsabilisation et l'imputabilité en situant le plus près possible de l'élève les choix budgétaires.

Favoriser, dans la mesure du possible, l'innovation et la créativité par des disponibilités budgétaires dégagées dans la répartition et la transférabilité des ressources financières.

Dans un contexte de ressources financières limitées et compressées par le Ministère, prendre en compte les aspects d'efficacité et d'efficience permettant d'effectuer les activités requises au moindre coût possibles.

Assurer la transparence dans la gestion des activités financières et plus particulièrement dans la répartition et l'utilisation de ses ressources ainsi que la reddition de comptes sur les résultats atteints.

Utilisation des ressources

Les principes de la répartition annuelle des revenus

Pour prendre connaissance des principes de la répartition annuelle des revenus, consultez le lien suivant :

<https://www.cskamloup.qc.ca/wp-content/uploads/2021/05/OBJECTIFS-PRINCIPES-ET-CRITERES-DE-REPARTITION-vf.pdf>

Les critères servant à déterminer les montants alloués

Pour prendre connaissance des critères servant à déterminer les montants alloués, consultez le lien suivant :

<https://www.cskamloup.qc.ca/wp-content/uploads/2021/05/OBJECTIFS-PRINCIPES-ET-CRITERES-DE-REPARTITION-vf.pdf>



Ressources financières

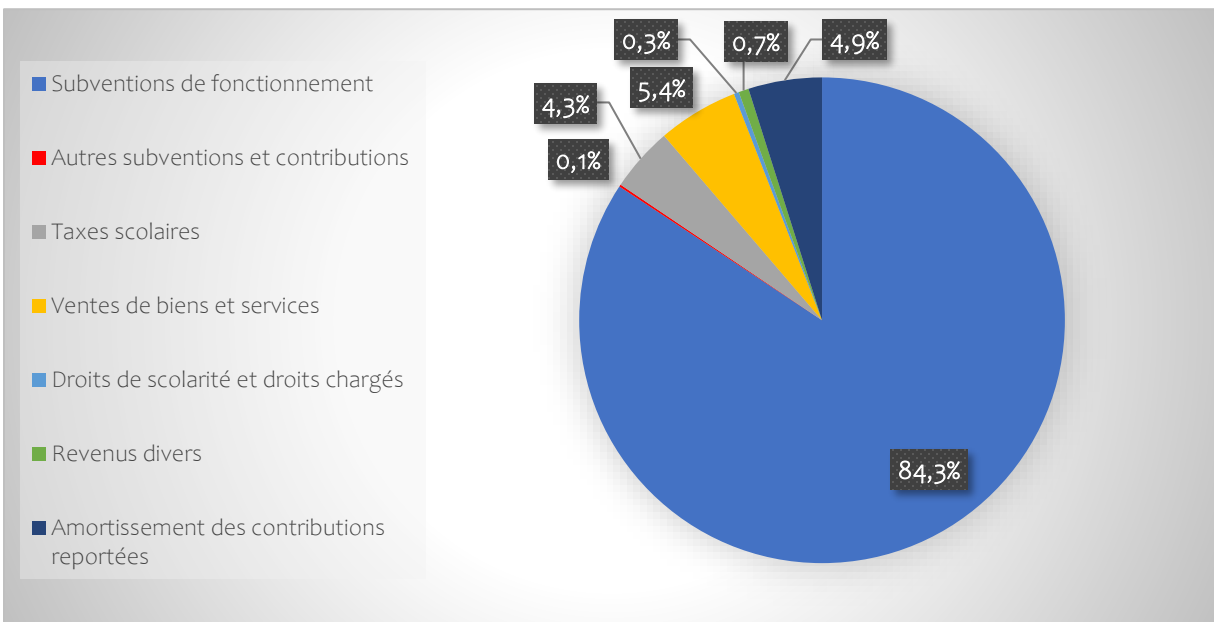
États financiers 2020-2021

Les données financières du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup pour l'exercice terminé le 30 juin 2021 ont été déposées au conseil d'administration le 9 novembre 2021. Ils font état d'un surplus d'exercice de 2 523 491,00 \$ et un surplus cumulé de 16 582 908,00 \$.

Exceptionnellement, au 30 juin 2021, les dépenses de rémunérations et les revenus de subventions de fonctionnement comprenaient des provisions relatives au renouvellement des conventions collectives des employés de l'État d'un montant de 5 684 139,00 \$.

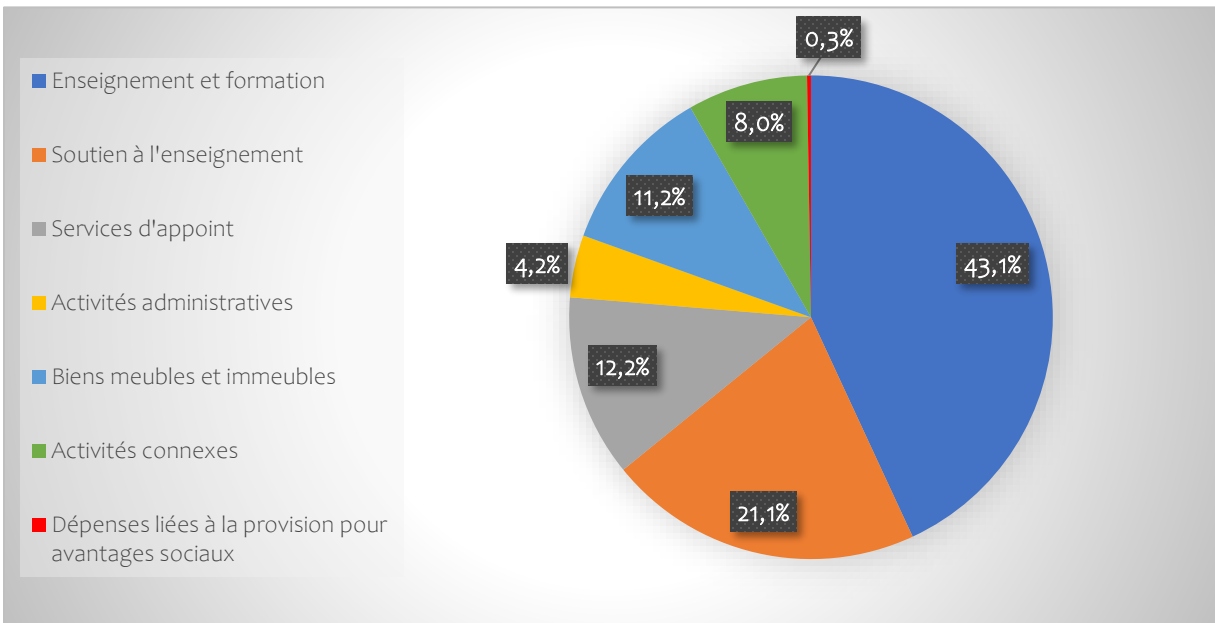
Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup dispose d'un surplus cumulé libre de 15,7 M\$ et de 0,9 M\$ de surplus réservés pour certains engagements des établissements et des conventions collectives. Selon les règles du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), du surplus cumulé de 16,6 M\$ un montant maximal de 1,4 M\$ est disponible pour utilisation en 2021-2022 selon la règle d'appropriation des surplus.

Composition des revenus

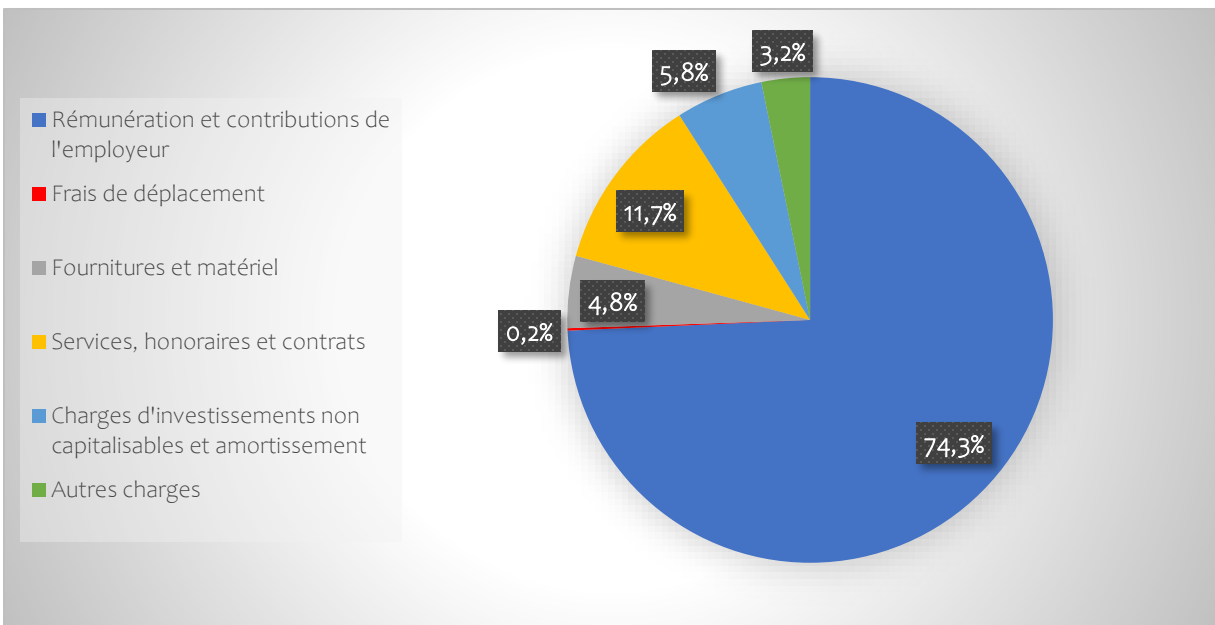


Utilisation des ressources

Composition des dépenses par secteur d'activités



Composition des dépenses par nature des dépenses



Gestion et contrôle des effectifs

Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021				
Catégorie d'emploi	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	92 999,2	0	92 999,2	59
2. Personnel professionnel	105 965,23	0	105 965,23	82
3. Personnel enseignant	871 050,39	211,76	871 262,15	912
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	492 024,56	1 164,43	493 189,39	587
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	101 227,56	179,73	101 407,29	146
Total en heures	1 663 267,33	1 555,91	1 664 823,25	1 786

Résumé du niveau de l'effectif du 1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021	
Cible établie par le ministre de l'Éducation	1 664 281,22
<i>Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo</i>	
Total des heures rémunérées effectuées	1 664 823,25
<i>Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo</i>	
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu	543,03

* Le dépassement s'explique par l'ajout d'effectifs pour assurer la désinfection reliée à la COVID-19.

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1 ^{er} juillet 2020 et le 30 juin 2021		
	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	8	312 894,00 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	29	4 772 224,00 \$
Total	37	5 085 118,00 \$

Explication des contrats : LRoussel Gestion (5 contrats) 92 719 \$ Service de gestion de projets
 (10 000 \$ et plus – Jean-Noël Rivard 88 808 \$ Service d'entretien ménager d'immeubles
 personnes physiques) Doris et Pierre 86 700 \$ Service d'entretien ménager d'immeubles
 Joanne Anctil 44 667 \$ Service d'entretien ménager d'immeubles

Explication des contrats : Architecture Daniel Dumont 65 095 \$ Service d'architecture et d'ingénierie
 (25 000 \$ et plus – Atelier Guy 39 200 \$ Service d'architecture et d'ingénierie
 personnes morales) Les Architectes Proulx et Savard 94 402 \$ Service d'architecture et d'ingénierie
 Gagnon Letellier Cyr Ricard Mathieu Associés, Architectes 104 100 \$ Service d'architecture et d'ingénierie
 Ateliers 30 500 \$ Service d'architecture et d'ingénierie
 Stantec Experts-conseils Ltée 384 484 \$ Service d'ingénierie électromécanique
 CIMA+s.e.n.c. 329 324 \$ Service d'ingénierie civil et de structure
 Onico Architecture 878 074 \$ Service d'architecture
 DG3A Architectes 49 832 \$ Service d'architecture
 Spécialiste du cirage (9 contrats) 1 322 256 \$ Service d'entretien ménager d'immeubles
 Gestion Michelle Lévesque enr. 77 250 \$ Service d'entretien ménager d'immeubles
 Entreprises Nicolas Thiboutot inc. (3 contrats) 223 425 \$ Service d'entretien ménager d'immeubles
 Service Sanitaire Frontenac Ltée (2 contrats) 499 275 \$ Service d'entretien ménager d'immeubles
 Entretien Ménager PC inc. (5 contrats) 675 007 \$ Service d'entretien ménager d'immeubles

Ressources matérielles

Budgets d'immobilisation du 1 ^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021			
2019-2020	2020-2021		
Solde non investi	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies ni engagées
15 940 117,00 \$	7 567 812,00 \$	21 675 460,00 \$	34 055 967,00 \$*

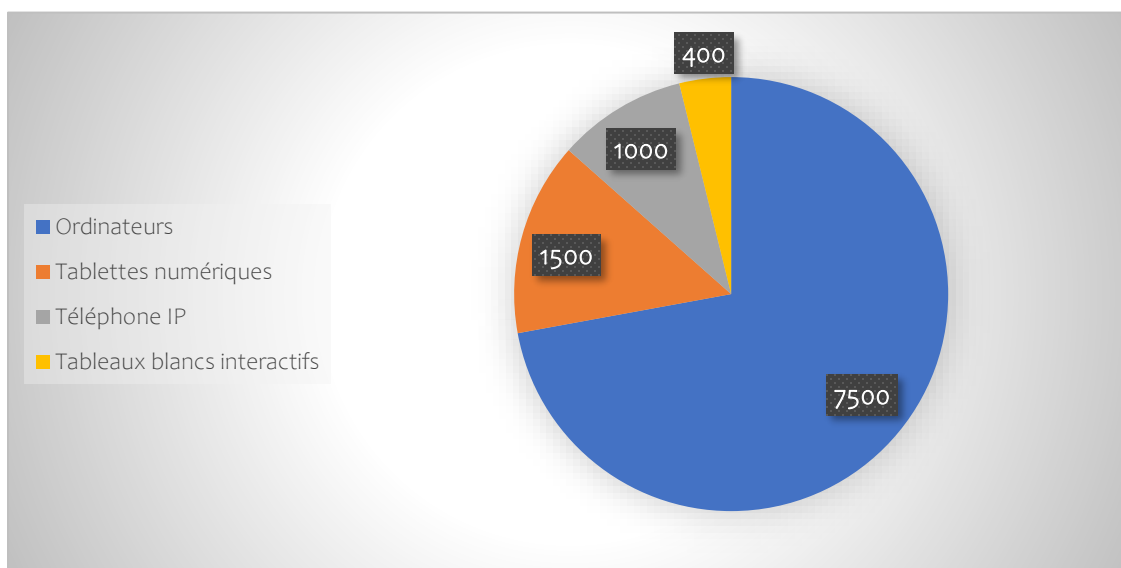
* Une partie des sommes non investies ni engagées proviennent des sommes allouées pour la nouvelle école.

Ressources technologiques

Le Service des technologies de l'information et des communications (TIC) a pour but de développer et de soutenir des solutions technologiques modernes afin de favoriser la réussite de tous les élèves. Celles-ci touchent autant la dimension pédagogique qu'administrative. Plus de 9 000 demandes de service sont traitées annuellement par le Service des TIC. Les outils mis en place sont utilisés quotidiennement par plus de 10 000 utilisateurs, élèves, personnel et membres de la communauté. De plus, les élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage utilisent des solutions technologiques adaptées à leurs besoins. Le Service des TIC représente aujourd'hui un élément stratégique à la mission éducative du centre de services scolaire.

Afin d'assurer le fonctionnement de tous les équipements mis à la disposition des utilisateurs, le Service des TIC gère une infrastructure technologique comprenant un réseau de fibres optiques de 800 kilomètres, un réseau sans fil comptant près de 1 300 points d'accès, un réseau filaire à haut débit, un accès à Internet rapide et des équipements de sécurité modernes.

En 2020-2021, le Service des TIC a poursuivi la mise en place du plan d'action numérique du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. De plus, en raison de la pandémie de COVID-19, le Service des TIC a soutenu l'ensemble des élèves et du personnel afin de réaliser des activités pédagogiques et administratives à distance. Le téléenseignement et le télétravail ont été au cœur de la transformation numérique de l'organisation. Dans ce contexte, nous avons réalisé un déploiement d'un portable infonuagique à tous nos élèves des secondaires 3-4-5. Parallèlement, le Service des TIC a poursuivi des projets de modernisation des infrastructures soutenant les services numériques dans ses établissements. Parmi les projets d'infrastructure réalisés, citons le remplacement de nos pare-feu Internet, le passage au RISQ et la modernisation du réseau sans fil dans plusieurs bâtiments.



TRAITEMENT DES PLAINTES

La philosophie à la base de l'examen des plaintes repose sur l'accueil, l'écoute et la recherche de solutions justes et équitables, dans le meilleur intérêt de l'élève, et avec la collaboration des parents et de tous les intervenants concernés.

Lorsque le processus d'examen des plaintes mis en place par le centre de services scolaire n'a pu apporter de résultats satisfaisants, les élèves ou leurs parents peuvent communiquer avec le protecteur de l'élève qui pourra se saisir d'une plainte en lien avec les services offerts aux élèves. Encore une fois, la philosophie à la base de l'examen des plaintes repose sur l'accueil, l'écoute et la recherche de solutions justes et équitables, dans le meilleur intérêt de l'élève, et avec la collaboration des parents et de tous les intervenants concernés.

Rapport du responsable de l'examen des plaintes

Dans le cadre de l'application de la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents, le Secrétariat général a répondu à quelques situations en 2020-2021. Seulement une (1) de celles-ci a été formulée en plainte formelle. Les autres ont pu être réglées par le processus préconisé, soit celui d'une recherche de solutions dans le respect des règles et dans le meilleur intérêt de l'élève.

Conclusion :

Avec plus de 7 000 élèves jeunes et adultes inscrits dans nos établissements et plus de 1 300 employés dont plus de 90 % œuvrent auprès des élèves du centre de services scolaire, on peut conclure que le nombre de situations ayant nécessité l'intervention de la Responsable de l'examen des plaintes est plus que satisfaisant.

Il faut toutefois demeurer sensible à l'augmentation du nombre. Cette tendance s'explique en partie à cause de la situation exceptionnelle du contexte pandémique et à l'application de mesures et également par la situation déficitaire du transport du midi qui a amené des coupures de services de certains parcours.

La prévention des situations problématiques et la communication fonctionnelle demeurent donc des éléments essentiels à la gestion des plaintes.

Rapport du protecteur de l'élève


Dans le cadre de l'application de la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents, le protecteur de l'élève a reçu une (1) plainte en 2020-2021.

Application de la procédure d'examen des plaintes établie par le CSSKRDL

Voici les étapes du processus d'examen d'une plainte du CSSKRDL :

1. Communication avec la personne concernée;
2. Si vous n'obtenez pas le résultat attendu, communication avec la direction de l'école, du centre ou du service;
3. Si ces démarches ne sont pas satisfaisantes, communication avec la responsable de l'examen des plaintes, madame Geneviève Soucy, secrétaire générale au Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup, par téléphone au 418 862-8201, poste 3061, par courrier au 464, rue Lafontaine, C. P. 910, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3Z5 ou par courriel à secgen@cskamloup.qc.ca.
4. Si les trois étapes précédentes n'ont pas permis de trouver une solution au problème, la responsable de l'examen des plaintes vous guidera vers le comité de révision d'une décision ou le protecteur de l'élève.

Pour prendre connaissance du processus ou des rapports complets, consultez le lien suivant :

 <https://www.cskamloup.qc.ca/notre-organisation/demandes-et-plaintes/traitement-des-plaintes-et-protecteur-de-leleve/>

**Centre
de services scolaire
de Kamouraska–
Rivière-du-Loup**

Québec 

